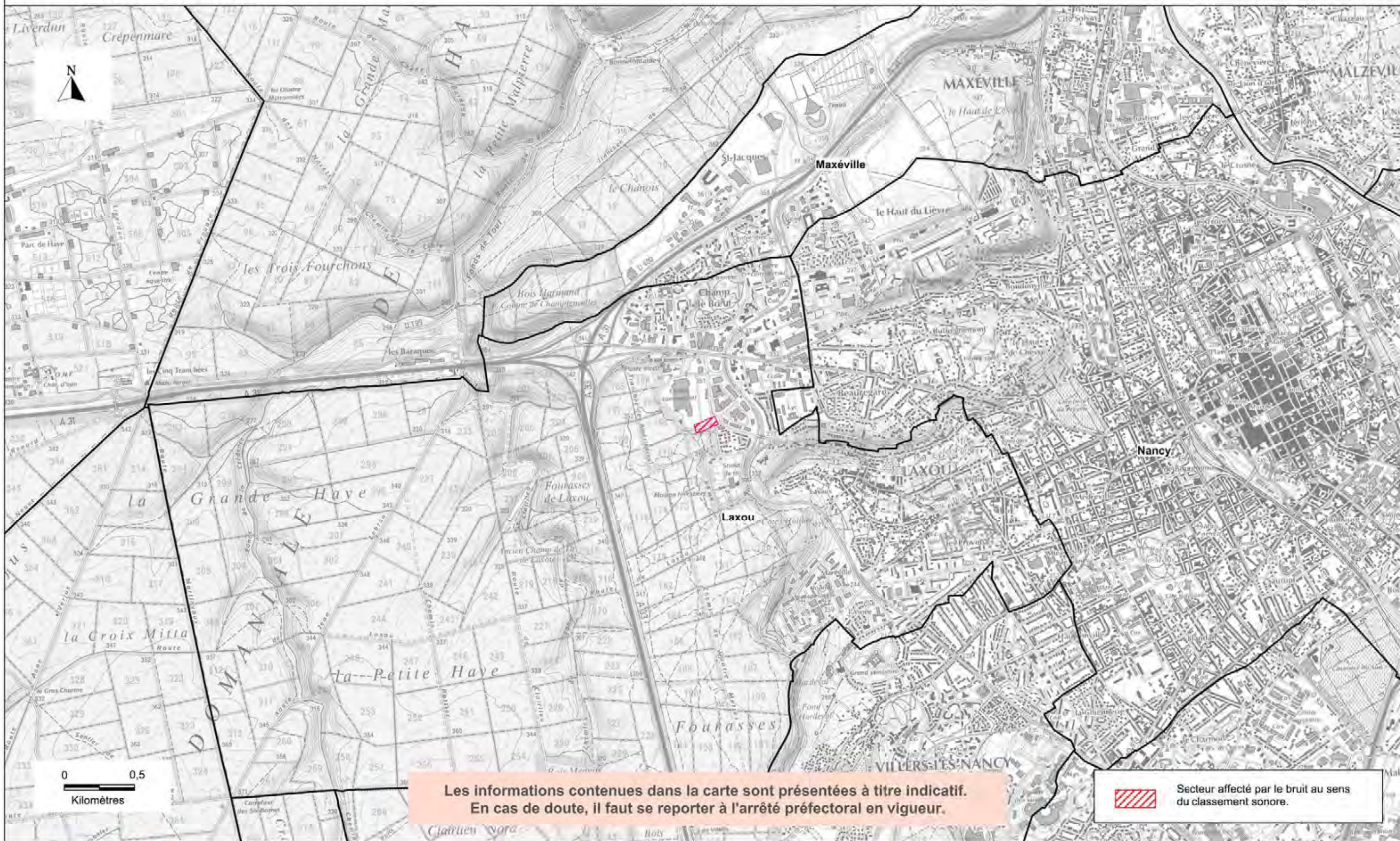





Le dB(A) est une unité de mesure exprimant un niveau d'intensité (décibel) pondéré en fonction des caractéristiques physiologiques de l'oreille humaine.



Les informations contenues dans la carte sont présentées à titre indicatif.  
En cas de doute, il faut se reporter à l'arrêté préfectoral en vigueur.

 Secteur affecté par le bruit au sens  
du classement sonore.



